

<https://47.snuipp.fr/Nouveaux-programmes-de-l-ecole-elementaire>



Nouveaux programmes de l'école élémentaire

- Métier - Programmes -

Date de mise en ligne : dimanche 14 septembre 2014

Dernière mise à jour : 26 novembre 2015

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Sommaire

- [Novembre 2015 : Publication des \(...\)](#)
- [Juin 2015 : Publication des programmes](#)
- [Mai 2015 : Consultation de la profession](#)
- [Avril 2015 : Le Ministère a mis en \(...\)](#)
- [Janvier-Février 2015 : vraie fausse](#)
- [Octobre 2014 : Consultation de la \(...\)](#)
 - [Pour les collègues qui souhaitent \(...\)](#)
 - [Le Ministère a confirmé la banalisation](#)
- [Juin 2014 : Le Conseil Supérieur \(...\)](#)
- [Février 2014 : le ministre vient \(...\)](#)
 - [La nouvelle feuille de route du CSP :](#)

Novembre 2015 : Publication des programmes

Le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 contient les textes officiels des nouveaux programmes pour l'école élémentaire et la 6e du collège.

Pour les consulter :

- [Programmes du cycle 2 \(apprentissages fondamentaux-du CP au CE2\)](#)
- [Programmes du cycle 3 \(consolidation - du CM1 à la 6e\)](#)

Pour information, nous mettons également ci-dessous le lien vers programmes du cycle 4 (de la 5e à la 3e) :

- [Programmes du cycle 4 \(collège de la 5e à la 3e\)](#)

Juin 2015 : Publication des programmes d'EMC

Le Bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015 contient les textes officiels des nouveaux programmes d'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire et le collège.

Pour les consulter :

- [Programmes EMC](#)

Mai 2015 : Consultation de la profession

La période de consultation de la profession sur les programmes est commencée depuis le 11 mai. Pour se faire il faut aller sur le site du ministère, inscrire son adresse courriel puis attendre de recevoir le lien qui permet d'ouvrir une session de consultation.

Attention c'est long pour passer en revue toutes les questions posées !

On peut revenir sur sa session et modifier après une fermeture.

On peut ouvrir plusieurs sessions avec la même adresse courriel !

[Un dossier spécial programmes cycles 2 et 3](#) a été publié dans le numéro 412 (mai 2015) de [Fenêtres sur Cours].

Avril 2015 : Le Ministère a mis en ligne les dernières versions des projets de programmes :

- école élémentaire, cycle 2 :
<http://cache.media.education.gouv.f...>
- école élémentaire, cycle 3 :
<http://cache.media.education.gouv.f...>
- collège, cycle 4 :
<http://cache.media.education.gouv.f...>

Janvier-Février 2015 : vraie fausse consultation ?

Les écoles du Lot-et-Garonne ne savent rien de la consultation sur les futurs programmes d'EMC [1].

Un courrier officiel, parvenu le 22 janvier au soir dans les écoles, dit :

Nous vous informons que la consultation sur les projets de programmes d'enseignement moral et civique dans les écoles, collèges et lycées est repoussée du 23 janvier au 30 janvier 2015.

La date de remontée des synthèses académiques est maintenue au 6 février 2015.

Mais aucune information préalable n'était arrivée dans les écoles donc personne ne peut savoir qu'initialement, le ministère avait choisi de consulter en ligne via le site Eduscol avant de décider de réunir la profession...

Réunions dont personne n'a entendu parler dans le Lot-et-Garonne et qui pour l'instant n'existent pas...

Lorsque que les « erreurs de communication » s'enchaînent à un tel rythme endiablé, cela ne relève plus vraiment d'erreurs mais au choix : d'incompétence ou d'impuissance...

Donc, résumons : de nouveaux programmes d'éducation morale et civique (EMC) devraient entrer en vigueur à la rentrée prochaine.

Si ce projet de 18 pages (voir plus bas : Programmes : Éducation morale et civique) décline des intentions louables et généreuses, en mettant l'accent sur le développement du sensible, de la citoyenneté et de l'engagement de l'élève, il ne brille pas par son opérationnalité et laisse en suspens des questions comme celle de l'évaluation.

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Décryptage Éducation Morale et Civique

Or ces sujets constituent des enjeux essentiels si l'on veut que ces futurs programmes soient utilisables pour le travail des enseignants au quotidien.

Concision, lisibilité, ces projets doivent évoluer et bénéficier de documents d'accompagnement et de formation continue.

Octobre 2014 : Consultation de la profession

A propos des collègues à temps partiels ou sur postes particuliers : Il s'agit d'une journée banalisée pour les élèves. C'est à dire que les collègues qui devaient avoir des élèves travailleront sans en avoir.

Pour les autres, c'est à dire les collègues qui ne devaient pas avoir d'élèves (donc absents de l'école), à moins de penser travailler gratuitement... aucune obligation ne peut leur être faite...

En cas de pressions, contactez le SNUipp-FSU47.

Pour les collègues qui souhaitent se réunir collectivement, le SNUipp-FSU vous propose plusieurs lieux de RDV le mercredi 8 octobre de 9h à 12h : Modèles de courrier d'informations aux IEN ci-contre et en bas de page

- Clairac : salle Tivoli (en face de l'école élémentaire)
- Agen : ESPE (ex-IUFM) salle 4d
- Villeneuve/Lot : Maison des associations

Le Ministère a confirmé la banalisation d'une demi-journée pour permettre aux collègues de décrypter les nouveaux programmes de la maternelle ainsi que le nouveau socle commun de l'école élémentaire.

Pour le Lot-et-Garonne, c'est le mercredi 08 octobre qui a été choisi par le recteur.

Vous trouverez ci-dessous une petite synthèse effectuée par le SNUipp-FSU :

https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Consultation Maternelle	https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Consultation Socle
--	---

Juin 2014 : Le Conseil Supérieur des Programmes rend sa copie

Vous trouverez ci-dessous les projets de programmes :

- maternelle ;
- socle commun de connaissances, compétences et de culture ;
- enseignement moral et civique.

Ces projets seront soumis à consultation de la profession entre le 21 septembre et le 21 octobre.

https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.sv g Programmes : École Maternelle	https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.sv g Programmes : Socle Commun	https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.sv g Programmes : Éducation Morale et Civique
---	---	--

Février 2014 : le ministre vient de décider de reporter d'un an la parution des nouveaux programmes à la rentrée 2015 pour la maternelle au lieu de 2014 et à la rentrée 2016 pour l'élémentaire (cycle II et III) au lieu de 2015.

Le ministre répond ainsi à une demande du Conseil supérieur des programmes qui estimait le calendrier trop serré. La feuille de route du CSP est ainsi redessinée. (Voir ci-dessous).

Le SNUipp-FSU qui n'était pas demandeur d'un report souhaite qu'il ne soit pas synonyme de perte de temps. Ce délai supplémentaire doit permettre d'enclencher les formations nécessaires pour les enseignants. De plus, la lourdeur des programmes et les difficultés à les décliner dans les classes dans le temps imparti nécessitent des ajustements.

Dans ce sens, le SNUipp-FSU a obtenu du ministre que les programmes d'élémentaire de 2008 fortement critiqué bénéficient d'un premier toilettage pour la rentrée 2014 et que dans le même temps, les nouveaux programmes de maternelle fassent l'objet au cours de l'année scolaire prochaine de formations et de publication de documents d'accompagnement.

Ces temps de formation doivent permettre aux enseignants de faire dès octobre 2014 des commentaires et des propositions sur les projets de programmes maternelle.

En effet, le SNUipp-FSU a toujours estimé que des nouveaux programmes améliorés, stabilisés et réalisables constituent une demande prioritaire des enseignants des écoles.

Le SNUipp-FSU a toujours demandé qu'ils soient rénovés avant ou tout du moins dans un même mouvement que des nouveaux temps scolaires.

Il y aurait une vraie incohérence à attendre encore deux ans sans rien faire.

Ce délai supplémentaire doit effectivement permettre le déploiement de formations et la diffusion de documents pédagogiques afin d'aider les enseignants à s'approprier les nouveaux contenus d'enseignement avant leur entrée en vigueur officielle.

La nouvelle feuille de route du CSP :

- Avril 2014 : présentation de la charte des programmes (méthode d'élaboration des programmes)
- Mi-Mai 2014 : projet de socle commun de connaissance, de compétences et de culture et projet de programmes d'enseignement de la morale laïque soumis à la consultation des enseignants.
- Mai 2014 : projet d'ajustement des programmes 2008 en élémentaire (cycle II et III à partir de la consultation bilan des enseignants d'octobre 2013).
Entrée en vigueur des programmes ajustés à la rentrée 2014
- Juillet 2014 : proposition des nouveaux programmes maternelle pour entrer en vigueur à la rentrée 2015
- Octobre 2014 : consultation des enseignants sur les nouveaux programmes maternelle.
- 2015 : proposition de nouveaux programmes élémentaire et collège soumis à la consultation des enseignants pour une entrée en vigueur pour la rentrée 2016.

[1] EMC : Éducation Morale et Civique